



Conseil d'Administration du CEREMA

du 26 novembre 2016

Déclaration liminaire

Mesdames et messieurs les membres du conseil d'administration

Le 29 juin la tutelle du CEREMA déclarait au conseil d'administration : « La présentation du directeur général met en exergue le fait que le modèle préexistant n'aurait certainement pas pu perdurer à long terme. ». Mais le CEREMA est-il plus viable que les CETE et les services techniques centraux ?

Nous avons la certitude que non, car après deux ans de vie en théorie préservée, tous les indicateurs sont au rouge pour 2016 : baisse de la masse salariale et des effectifs ; baisse du fonctionnement ; baisse de l'investissement ; baisse de la Capacité d'AutoFinancement ; baisse du Fonds de Roulement.

Celles et ceux qui prennent les décisions financières de destruction du CEREMA au ministère et à Bercy n'en assument pas les conséquences. Ce qui est en jeu c'est l'indépendance et la neutralité de la puissance publique. Sans un outil technique la puissance publique est inféodée aux appétits voraces des marchés privés. Sans un outil technique fini la capacité de maîtriser les coûts et la qualité du service rendu aux citoyens.

Nous en avons une illustration concrète dans le domaine de la sécurité routière : le Comité Interministériel de la Sécurité Routière du 12 octobre 2015, présidé par le premier ministre, a adopté un plan d'action avec la mesure complémentaire D26 : « conforter la mobilisation de l'expertise du CEREMA et de l'IFSTTAR au profit de la sécurité routière. ». Mais avec une baisse des effectifs de plus de 100 ETP en 3 ans et une Subvention pour Charge de Service Public amputée de 8 M€ en 2016, soit 3,5 % de moins par rapport à 2015, après une spoliation cumulée de 16 M€ sur deux ans, comment le CEREMA peut-il répondre favorablement à cette exigence ?

Jusqu'à maintenant les services regroupés dans le CEREMA se sont structurés pour conserver les compétences et la capacité d'intervention. Maintenant ce temps est fini. La politique d'étranglement imposée par l'État conduit à supprimer des missions de services publics. Nous exigeons que l'État précise quelles activités et quels domaines sont concernés et qui assurera ces missions : d'autres services de l'État, des services des Collectivités Territoriales, des concessionnaires privés, des entreprises privées à but lucratif ...

Alors que la survie du CEREMA est en jeu en 2016, une réflexion sur son immobilier est entamée, dans un cadre d'affaiblissement des finances de l'établissement. Est-ce pour détourner l'attention des personnels sur ces enjeux financiers et l'arrêt des missions de service public en les opposant les uns aux autres selon que les implantations sont pressenties supprimées ou préservées le tout dans un projet qui glorifie l'image du siège ? Est-ce pour vendre le patrimoine du CEREMA, afin de masquer les insuffisances financières de l'État ?

Parallèlement à ce plan social et d'arrêt des missions, l'attention des agents sera également focalisé en 2016 sur le règlement cadre sur le temps de travail. Encore une fois il s'agit pour nous d'un subterfuge. Car, ce n'est pas l'adaptation du temps de travail, aussi bon soit-il, qui limitera les

charges de travail, les heures gratuites non rémunérées, ... en renvoyant à la bonne conscience des agents la culpabilité d'un service mal rendu ou non fait. Si ce règlement intérieur cadre est nécessaire, c'est avant tout l'arrêt des suppressions de postes et l'augmentation des effectifs qui permettront aux agents de retrouver des rythmes de travail adaptés en harmonie à leur vie professionnelle et familiale. A moins une nouvelle fois que l'État impose pour solution la suppression des missions pour desserrer la pression quotidienne subie par les agents.

C'est pourquoi, dans la suite des débats du précédent Conseil d'Administration du 29 juin, les représentants CGT du personnel invitent les membres de ce Conseil d'Administration non plus à simplement s'exprimer, mais à passer aux actes pour sanctionner un budget initial 2016 qui asphyxie le jeune CEREMA et compromet sa capacité d'intervention pour toute la nation.

Enfin, nous tenons à dénoncer la partition finement réglée entre le méchant SG du ministère qui contraint le CEREMA tandis que le gentil DG du CEREMA le défend. Nous ne sommes pas dupes de cette complémentarité qui, quoi qu'il en soit, assure la mise en œuvre de la politique d'affaiblissement du service public que nous venons de décrire et les conséquences pour les citoyens, les agents et leurs conditions de travail. Là encore, entre des paroles très combatives et la mise en œuvre d'une politique suite à des arbitrages perdus, il est un moment où il faut savoir prendre ses responsabilités et refuser d'assumer plus longtemps une politique en contradiction avec ses convictions. A moins que ...